République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

ш

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

Electrotechnique

Niveau IV: BT

INFEP/0036/07/10/A

Décembre 2010

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité:

Electrotechnique

Niveau IV: BT

Décembre 2010

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier : **Electrotechnique**

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP et IFEP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom et Prénom	Fonctions et profil	Institutions
M ^r BenAbderahmane Abdenour	Professionnel Ing. électromécanique	BCL Béni Mered Blida
M ^r Chemmami Mohamed	Professionnel	SCMI Meftah Blida
M ^r Yahia Rachid	PEP	CFPA Taleb Med Blida
M ^r Anteur Kamel	PESP 2	CFPA Taleb Med Blida
M ^r Zatal Brahim	PEP	CFPA Meftah Blida
M ^{me} Khebil Naima	PEP	CFPA Taleb Med Blida
M ^{me} Mouhoubi Nachida	PEP	Membre CAAL(charge RD)
M ^r Ferguene Rachid	PEP	Membre CAAL Blida
M ^r Hadji El Menaouar	PSEP Ing. Electronique Méthodologue	INFEP El Biar Alger
Mme Hamoudi Nadjet	Conseillere à l'orientation	Responsable CAAL Blida

SOMMAIRE

P	а	a	6
	•	•	

	Introduction	5
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage	6
2.	Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage	7
2.1.	Destination	7
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	7
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	9
2.4.	Documents pédagogiques	9
3.	Profil du métier (spécialité)	10
3.1.	Identification du métier (spécialité)	10
3.2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	10
3.3.	Capacités professionnelles	10
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	10
3.5.	Responsabilité du travailleur	11
3.6.	Evolution dans la carrière	11
4.	Curriculum du métier (spécialité)	12
4.1.	Objectif principal du curriculum	12
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	13
4.3.	Synthèse du curriculum	15
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	16
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	17
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice	48
5.	Mise en œuvre du programme : Organisation pédagogique et évaluation des compétences	64
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	64
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	64
5.2.1.	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	64
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	65
5.2.3.	Formation de base au niveau de l'EFP	66
5.2.4.	Formation complémentaire	66
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	67
5.4.	Suivi et évaluation des compétences	67
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	67
5.4.2.	Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	68
5.4.3.	Examen de fin d'apprentissage	68

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier (spécialité)» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La *synthèse du Curriculum*, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Electrotechnique
Code spécialité	ELE 0708
Branche professionnelle	Electricité - Electronique
Durée de la formation	24 mois
Niveau d'accès	2 ^{éme} AS scientifique et technique
Niveau de qualification	IV
Diplôme sanctionnant la formation	BT : Brevet de Technicien

3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le technicien en électrotechnique assure la mise en service et la maintenance des installations électriques domestiques et industrielles (courant faible ou fort), ainsi que les équipements et les machines électriques (production, transport et distribution). Le titulaire du diplôme de technicien en électrotechnique, à son niveau précité, peut être appelé à exercer des fonctions d'études simples, de construction, d'organisation des installations d'équipements et d'installations électriques.

3.3. Capacités professionnelles

Le technicien en électrotechnique est capable de :

- Utiliser les outils et les appareils de mesure et de contrôle.
- Réaliser et entretenir les installations électriques d'éclairage domestique et public.
- Réaliser et entretenir les installations électriques de chauffage et de climatisation.
- Réaliser et entretenir les installations de gestion d'énergie électrique.
- Réaliser et entretenir les installations de distribution en basse- tension.
- Entretenir et réparer les machines électriques.
- Entretenir et réparer l'appareillage électrotechnique.
- Evaluer les coûts d'une maintenance.
- Respecter et appliquer rigoureusement les règles d'hygiène et de sécurité et d'environnement.
- Exploiter la documentation technique.

3.4. Exigences du métier et conditions de travail

Bruit et vibration : tolérable

Poussières : minime.

- Risques professionnels :
 - Chocs physiques
 - Electrocution.
- Lieu de travail : intérieur ou extérieur

- Contre-indications : Personne turbulente.
 - Allergie a la poussière, huiles et produits chimiques.
 - Insuffisance de l'ouïe, de vue (daltonien).
 - Handicap moteur, vertige.

3.5. Responsabilité du travailleur

- L'opérateur est responsable des équipements sur lesquels il intervient, des instruments de mesure et de l'outillage qu'il utilise.
- L'électrotechnicien travaille en équipe dans les interventions qu'il effectue.
- Il doit respecter la politique de maintenance et gérer au mieux les équipements et l'installation.
- L'électrotechnicien doit se sentir responsable envers le client, l'équipement et l'installation.
- Le respect et l'application des normes de sécurité des personnes et matériels et la protection de l'environnement.

3.6. Evolution dans la carrière

Il peut accéder à des postes supérieurs par :

- Expérience professionnelle et compétence particulière (règlement statutaire de l'entreprise).
- Formation et stages spécifiques (cursus passerelle verticale ou horizontale).

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation ;
- Les compétences techniques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice ;
- Les compétences complémentaires favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;

- L'aptitude au travail en équipe ;
- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement;
- La responsabilité sociale, etc.

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier électrotechnique sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02 :	Les installations électriques domestique et tertiaire
Champ d'activité 03 :	Les installations électriques industrielles
Champ d'activité 04 :	Maintenance des installations électriques
Champ d'activité 05 :	Maintenance des machines électriques
Champ d'activité 06 :	Formation complémentaire

Les *compétences professionnelles* par champs d'activité se présentent comme suit :

Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
- Appliquer les notions de base de la langue Française et les formules de Mathématiques
- Lire et interpréter un schéma électrique.
- Acquérir des notions de base en électricité
- Maîtriser l'utilisation de l'outil informatique en relation avec le futur métier

Champ d'activité 02 : Les installations électriques domestique et tertiaire.

- Réaliser les installations d'éclairage.
- Réaliser les installations des systèmes d'alarme et de signalisation.
- Réaliser les installations électriques des systèmes de chauffage et de climatisation.
- Réaliser les installations des systèmes de gestion d'énergie électrique

Champ d'activité 03 Les installations électriques industrielles.

- Réaliser les installations de distribution Basse Tension
- Installer les équipements électriques Basse Tension.

Champ d'activité 04 : Maintenance des installations électriques.

- Maintenir l'appareillage électrotechnique.
- Maintenir les réseaux de distribution basse tension.

Champ d'activité 05 : Maintenance des machines électriques

- Maintenir les machines électriques.
- Maintenir les équipements électriques de production.
- Evaluer le coût d'une intervention de maintenance.

Champ d'activité 06 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice :

Nombre de modules : 19

Durée de la formation : 24 mois

Volume horaire total : 3680 Heures

No.d.		Durée et lieux de formation			
n°au module			F.P	Entreprise	Total
			Pratique		
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.	12	6	0	18
02	Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.	14	4	0	18
03	Appliquer les notions de base de la langue Française et les formules de Mathématiques.	24	6	0	30
04	Lire et interpréter un schéma l l'électrique.	40	94	0	134
05	Acquérir des notions de base en électricité	40	80	0	120
06	Maîtriser l'utilisation de l'outil informatique en relation avec le futur métier	10	30	0	40
07	Réaliser les installations d'éclairage.	32	8	160	200
08	Réaliser les installations des systèmes d'alarme et de signalisation.	32	8	160	200
09	Réaliser les installations électriques des systèmes de chauffage et de climatisation.	32	8	160	200
10	Réaliser les installations des systèmes de gestion d'énergie électrique	32	8	160	200
11	Réaliser les installations de distribution basse tension	60	20	320	400
12	Installer les équipements électriques	60	20	320	400
13	Maintenir l'appareillage électrotechnique.	60	20	320	400
14	Maintenir les réseaux de distribution basse tension.	60	20	320	400
15	Maintenir les machines électriques.	60	20	320	400
16	Maintenir les équipements électriques de production.	60	20	320	400
17	Evaluer le coût d'une intervention de maintenance.	6	2	40	48
18	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	24	16	0	40
19	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	20	12	0	32
	Total en Heures de Formation	678	402	2600	3680

Total EFP	1080	29,35 %
Total entreprise	2600	70,65 %
Total formation	3680	100 %

4.4. Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

Total				
Module	Total module	EFP	Entreprise	
Module 1	18	18	0	
Module 2	18	18	0	
Module 3	30	30	0	
Module 4	134	134	0	
Module 5	120	120	0	
Module 6	40	40	0	
Module 7	200	40	160	
Module 8	200	40	160	
Module 9	200	40	160	
Module 10	200	40	160	
Module 11	400	80	320	
Module 12	400	80	320	
Module 13	400	80	320	
Module 14	400	80	320	
Module 15	400	80	320	
Module 16	400	80	320	
Module 17	48	08	40	
Module 18	40	40	0	
Module 19	32	32	0	
Grand Total	3680	1080	2600	

1 ^{er} semestre			
EFP	Entreprise	Total	
18	0	18	
18	0	18	
30	0	30	
134	0	134	
120	0	120	
40	0	40	
40	160	200	
40	160	200	
20	140	160	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
460	460	920 h	

2 ^{ème} semestre			
EFP	Entreprise	Total	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
20	20	40	
40	160	200	
80	320	400	
60	220	280	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
200	720	920 h	

3 ^{ème} semestre			
EFP	Entreprise	Total	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
20	100	120	
80	320	400	
80	320	400	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
0	0	0	
180	740	920 h	

	4 ^{ème} semestre				
I	EFP	Entreprise	Total		
	0	0	0		
	0	0	0		
	0	0	0		
	0	0	0		
	0	0	0		
	0	0	0		
	0	0	0		
	0	0	0		
	0	0	0		
	0	0	0		
	0	0	0		
	0	0	0		
	0	0	0		
	0	0	0		
	80	320	400		
	80	320	400		
	08	40	48		
	40	0	40		
	32	0	32		
h	240	680	920 h		

4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation

CHAMP D'ACTIVITE 1 FORMATION DE BASE

MODULE: 1 Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation

Théorie 12 h

Pratique 06h

NI °	Sous compétences		Savoirs théorique	es nécessaires
N°	N° professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	 Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation Visiter un atelier de la spécialité Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle 	 Informations générales sur le métier et son histoire Présentation du profil professionnel du métier Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle Présentation les voies potentielles pour un futur emploi, 	
1.2	Connaître le parcours de formation	 Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation 	 Informations générales sur le déroulement de la formation Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage 	

	Sous compétenc		Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelle		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	 Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs Présenter les voies potentielles pour un futur emploi 	 Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes 	

MODULE: 2 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement

Durée de la formation

Théorie 14 h

	Sous compétances		Savoirs théorique	es nécessaires
N°	N° Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.1	Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel	 Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liés au métier 	 Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail Définition les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité 	
2.2	Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de leur prévention	 Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au métier et leurs causes principales Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation : des outils et des machines, des matières premières et des produits nocifs du courant électrique et des gaz Définir les moyens de protection individuelle (tenue de travail, casque, gants lunettes/masque et chaussures de sécurité, perche, tabouret)) 	 Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention Règles générales pour la protection des biens et des personnes Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie Plan et procédures d'évacuation 	

	Sous compétences		Savoirs théoriques nécessaires	
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.3	Définir et appliquer les mesures et les moyens de protection individuelle et collective	 Définir les moyens et les mesures protection collective (organisation de travail, rangement, Aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours) Connaître et appliquer les mesures de lutte contre l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours) Utiliser les moyens de protection individuelle et respecter le règlement intérieur Appliquer les mesures protection collective et individuelle. 	 Présentation des principales causes et circonstances de maladies professionnelles et les moyens de leur prévention Consignation et déconsignation ; habilitation électrique 	
2.4	Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et effectuer les premiers soins	 Lancer une alerte en cas d'accident Identifier les règles élémentaires de premiers secours et d'assistance aux accidentés Prendre toutes les précautions nécessaires avant d'intervenir Porter les premiers secours et soins préventifs et avertir le Responsable hiérarchique et/ ou le Responsable de la sécurité 	 Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST) Notions de premiers secours et assistance aux accidentés en cas de: Brûlures Blessures Hémorragies Chocs électriques Intoxications (inhalation) 	

	Saus sammátanasa		Savoirs théorique	es nécessaires
N°	N° Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.5	Déterminer les risques du métier sur l'environnement et prendre les mesures pour sa protection	 Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux) Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution 	 Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore) Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement Programme national pour la protection de l'environnement Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets 	

MODULE: 3 Appliquer les notions de base de la langue Française et les formules de Mathématiques

Durée de la formation

Théorie 24 h

	Saus sampátanasa	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théorique	s nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	S nécessaires Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	Maîtriser le Vocabulaire technique d'expression Orale et écrite en Français	 Prendre note d'une commande Elaborer une commande Participer à une séance de travail Elaborer un document de travail (schémas, devis, facture, compte rendu, rapports, etc.) S'exprimer dans un langage technique et professionnel. Rédiger un rapport technique 	 Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture : les éléments constituant de la phrase, la conjugaison, la ponctuation Techniques de rédaction d'un document Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité) Formes et objectifs des documents Techniques d'expression et de communication professionnelle et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité) 	
3.2	Résoudre les équations de base	Résoudre les équations de base en mathématique	 Les Equation du 1er degré Les Equation du 2eme degré Les Systèmes d'équations L'Inéquation 	

	Caus compétences	Activitée professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriqu	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres s de Les formes géométriques Géométrie : - Coordonnées d'un point	
3.3	Maîtriser les notions fondamentales de géométrie plane	 Tracer les différentes formes de bas de la géométrie Calculer les périmètres, les surfaces et les volumes 	• Les formes géométriques	 Coordonnées d'un point La droite Les polygones Le cercle Les vecteurs Définition d'un vecteur Somme de vecteurs Les angles Trigonométrie Définition du cercle trigonométrique Définition des fonctions

24

MODULE : 4 Lire et interpréter un schéma électrique

Durée de la formation

Théorie 40 h

Pratique 94 h

	Saua compátonosa		Savoir théorique	s nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie Symboles élémentaires Modes de repérage (N F C 031.03 ET 152) Le schéma architectural Le schéma multifilaire Le schéma unifilaire Le schéma développé Rappel: Le schéma développé	
4.1	Identifier un élément dans un circuit électrique	 Repérer les organes de protection. Repérer les organes de commande. Repérer les organes de puissance. 	Modes de repérage (N F C 031.03 ET	
4.2	Interpréter un schéma électrique	 Lire les schémas électriques Lire un circuit de puissance et un circuit de commande Marquer les bornes et repérer les conducteurs 	Le schéma multifilaireLe schéma unifilaire	<u> </u>

MODULE : 5 Acquérir des notions de base de l'électricité

Durée de la formation

Théorie 40 h

	Sous compétances		Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	 Techniques / Technologie Structure de la matière Le courant électrique Source de courant Les effets du courant électrique Notion d'énergie : la force, le travail, la puissance mécanique. Mathématique, Physique, Chim professionnelle Rappel : Les risques du courant électrique Notion d'énergie : la force, le travail, la puissance mécanique. 	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
5.1	Définir les notions de l'électricité	 Monter un circuit électrique simple Identifier le courant électrique et l'énergie 	 Le courant électrique Source de courant Les effets du courant électrique Notion d'énergie : la force, le travail, 	
5.2	Calculer les grandeurs électriques	 Définir les principales grandeurs électriques et leurs unités de mesure Calculer : le courant, la tension et la résistance électrique Analyser les circuits électriques 	 Intensité d'un courant La différence de potentiel La résistance électrique 	La loi de KIRCHOFFNORTON
5.3	Utiliser les appareils de mesures	Manipuler les appareils de mesure Brancher les appareils de mesure	grandeurs électriques - Le voltmètre - L'ampèremètre - L'ohmmètre - Le wattmètre - Le multimètre	Les unités de mesure

MODULE: 6 Maitriser l'utilisation de l'outil informatique en relation avec le future métier

Durée de la formation

Théorie 10 h

Pratique 30 h

	Sous compétances		Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie Notions de base de l'informatique et principales définitions lu poste Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (Boîtier d'alimentation, lecteur CD Rom, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la Web Cam, le scanner, etc. Directives et précautions de raccordement des différents éléments Présenter l'environnement Windows, Bureau et fenêtres : Poste de travail, Corbeille, Menu Démarrer, Les fichiers et les dossiers : Créer,	
6.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion	 Déterminer la composition d'un poste de travail informatique Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique Déterminer l'interaction des différents éléments Installer et connecter les unités d'entrée Installer et connecter les unités de sortie Assurer la protection et la sécurité de l'installation 	 Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (Boîtier d'alimentation, lecteur CD Rom, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la Web Cam, le scanner, etc. Directives et précautions de 	un poste de travail informatique et
6.2	Exploiter un micro- ordinateur (Système d'exploitation Windows)	 Déterminer les éléments de l'interface Windows Utiliser correctement les principales fonctions du Système d'exploitation Windows Exploiter le système Windows 	 Bureau et fenêtres : Poste de travail, Corbeille, Menu Démarrer, 	 Exploiter un micro-ordinateur (Système d'exploitation Windows)

27

	Sous compétances		Savoir théoriques nécessaires	
N°	N° Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
6.3	Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)	 Identifier le Microsoft Word et ses barres de menu Traiter le texte Dessiner un tableau 	 Définition d'un traitement de texte : la saisie, la mise en forme, la correction d'orthographe et de grammaire, L'impression : la mise en page, l'aperçu avant impression Les tableaux : Création, lignes et colonnes (insertion et ajout) 	Utiliser un logiciel de traitement de texte et tableaux (Microsoft Word)
6.4	Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)	 Identifier le Microsoft Excel et ses barres de menu Créer des classeurs Elaborer des graphes 	 Définition d'un tableur Les classeurs : les feuilles de calcul et les cellules Insertion : lignes, colonnes, formules de calcul et fonction Représentation graphique : Histogramme, secteur, courbe, etc. 	Utiliser un logiciel de calcul (Microsoft Excel)
6.5	Exploiter un logiciel AutoCAD	 Identifier l'Auto CAD et ses barres de menu Réaliser une installation électrique avec l'Auto CAD 	 Définition de l'AutoCAD La rubrique électrotechnique Symboles Schémas Calculs 	Utiliser l'AutoCAD
6.6	Exploiter l'Internet	 Identifier les moteurs de recherche Consulter les sites liés au métier (spécialité) 	Définition d'un moteur de recherche	

28

CHAMP D'ACTIVITE 2

LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DOMESTIQUES ET TERTIAIRES

MODULE: 7 Réaliser les installations d'éclairage

Durée de la formation

Théorie 32 h

	Sous compétences		Savoir théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie Lecture des plans architecturaux Appareillage électrique bâtiment Conducteur et câble Conducteur et câble Physique: Résistance et résistivité d'u conducteur. Rappel sécurité: Choc électrique Classification et choix de canalisation Les différents modes de pose Vérification de la conformité aux normes de l'installation selon le cahier de charge Normalisation NFC 15.100 Mathématiques: Calcul des surfaces. Physique: Choix de l'outillage électrique Les grandeurs électriques Conséquences et applicati l'effet Joule Groupement des résistance Rappel sécurité: Préparation de l'air de trav Résistance du corps huma	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
7.1	Identifier les plans d'implantation des installations électriques	 Lire un plan architectural Définir l'espace de l'installation Identifier les symboles architecturaux et électriques. 	Appareillage électrique bâtiment	 Calcul des surfaces. Physique: Résistance et résistivité d'un conducteur. Rappel sécurité:
7.2	Câbler et raccorder l'ensemble des composants électriques	 Identifier l'outillage approprié Choisir la matière d'œuvre nécessaire à l'installation Façonner les canalisations spécifiques Monter et câbler les composants électriques. Monter et câbler l'ensemble des composants selon la norme NFC 15.100. 	 Classification et choix de canalisation Les différents modes de pose Vérification de la conformité aux normes de l'installation selon le cahier de charge 	 Les grandeurs électriques Conséquences et applications de l'effet Joule Groupement des résistances Rappel sécurité :

MODULE : 8 Réaliser les installations des systèmes d'alarme et de signalisation

Durée de la formation

Théorie 32 h

N°	Sous compétences professionnelles Activités professionnelles à couvrir / à exécu		Savoir théoriques nécessaires	
		Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
8.1	Réaliser l'installation d'un système de signalisation	 Choisir les sites d'implantation Identifier les différents symboles architecturaux Lire les différentes cotations Choisir la matière d'œuvre 	 Appareillage de signalisation Conducteur et câble 	Physique : Notions sur le magnétisme
8.2	Réaliser l'installation d'un système d'alarme	 Choisir les sites d'implantation Identifier les différents symboles architecturaux et électriques Choisir et manipuler la matière d'œuvre Lire les différentes cotations 	Appareillage des systèmes d'alarmes	Physique : • Les électro -aimants

MODULE 9 Réaliser les installations électriques des systèmes de chauffage et de climatisation

Durée de la formation

Théorie 32 h

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
N°			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
9.1	Réaliser les installations électriques des systèmes de chauffage	 Identifier les sites d'implantation Choisir la matière d'œuvre nécessaire à l'installation Monter et câbler les installations électriques des systèmes de chauffage Régler les organes de protection et de régulation 	Appareillage électrique de protection et de commande	Rappel sécurité : Préparation de l'air de travaille Les risques d'incendie d'origine électrique
9.2	Réaliser les installations électriques des systèmes de climatisation	 Lire les schémas d'implantation Choisir la matière d'œuvre nécessaire à l'installation Monter et câbler les installations électriques d'un système de climatisation 	Appareillage électrique de climatisation	Physique: Principe de l'alternateur et la dynamo La dynamo bipolaire Relation moteur générateur Rappel sécurité: Préparation de l'air de travaille Protection contre les chocs électriques

MODULE : 10 Identifier les installations des systèmes de gestion d'énergie électrique

Durée de la formation

Théorie 32 h

	Sous compétences professionnelles à exécuter Tecl		Savoir théoriques nécessaires	
N°		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
10.1	Identifier les structures des réseaux en basse tension	 Identifier la distribution : Graduel Peigne En boucle Identifier la distribution avec alimentation de remplacement 	 La distribution graduelle En peigne En boucle Distribution avec alimentation de remplacement 	Physique: Générateur Récepteur Rappel sécurité: Les précautions à prendre pendant l'intervention
10.2	Identifier les organes de délestage relestage	 Identifier les organes de délestage relestage Identifier les symboles de protection 	 Les fonctions de la gestion de l'énergie Identifié les Délestage Relestage Gestion des alimentations Décalage des consommations 	Physique: Loi d'Ohm généralisée Notions sur les générateurs chimiques Rappel sécurité: Les précautions à prendre pendant l'intervention Symboles de protection

CHAMP D'ACTIVITE 3

REALISATION DES INSTALLATION ELECTRIQUES INDUSTRIELLES

MODULE : 11 Réalisation des installations de distribution Basse Tension

Durée de la formation

Théorie 60 h

Pratique 20 h

	Saus sammátanasa		Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
11.1	Exécuter les installations de Basse Tension)	 Identifier les sites d'implantation Choisir la matière d'œuvre et le matériel nécessaire Façonner les canalisations Fixer les supports et rail Assembler et monter les différents organes et composants électriques 	 Conducteurs et câbles Les conduits mode de pose Section des conducteurs Canalisation préfabriquée Les différentes Armoires électriques 	 Physique: Généralités sur Les moteurs électriques Rappel sécurité: Préparation de l'air de travail La prise de terre
11.2	Câbler les installations Basse Tension	 Câbler et raccorder les différents organes et composants Calibrer les organes de protection Vérifier la conformité aux normes d'installation Mettre en service l'installation électrique 	 Défauts d'isolements Normes de conformité et de sécurité 	Physique: Les moteurs à courant continu Rappel sécurité: Préparation de l'air de travail La prise de terre

MODULE : 12 Installation des équipements électriques

Durée de la formation

Théorie 60 h

Pratique 20 h

	Cour commétones	compétences Activités professionnelles à exécuter	Savoir théoriques nécessaires		
N°	professionnelles		Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle	
12.1	Exécuter les installations des équipements électriques	 Identifier les lieux d'emplacement Monter et fixer les organes de commande et de protection Superviser la réalisation de la plate forme (travaux neuf) Raccorder la machine ou l'équipement aux sources d'alimentation 	Dispositifs de commande	Physique: Le courant alternatif Mathématique: Rappel sur les vecteurs Rappel sur les relations trigonométrique Rappel sécurité: Préparation de l'aire de travail La prise de terre Position adéquate de la machine (contre jour)	
12.2	Câbler les équipements de basse tension	 Equilibrer le réseau du système d'alimentation Monter et fixer la machine ou l'équipement (mettre à niveau) Vérifier la conformité aux normes de l'installation Effectuer les essais et les contrôles Mettre en service la machine ou l'équipement 	 Dispositifs de protections Machines électriques 	Physique: Les circuits à courant alternatif Rappel sécurité: Préparation de l'aire de travail Court circuit Surcharge Hygiène sécurité environnement (Habilitation)	

CHAMP D'ACTIVITE 4 MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

MODULE : 13 Maintenance des appareils électrotechniques

Durée de la formation

Théorie 60 h

Pratique 20 h

	Sous compétance		Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.1	Utiliser les dossiers techniques	 Lire et interpréter les schémas électriques Lire et interpréter les schéma et diagrammes fonctionnels Lire et interpréter les fiches techniques d'entretien Lire et interpréter les catalogues et manuels techniques Lire et interpréter les dossiers historiques 	 Normes et symboles électriques Normes du dessin industriel Technologie et schémas électriques 	Physique: La puissance en courant alternatif Rappel: Documents techniques relatifs au métier
13.2	Diagnostiquer une panne	 Consulter l'historique des pannes Diagnostiquer la panne Localiser la panne Identifier l'origine du bruit échauffement ou fonctionnement anormal Utiliser les appareils de mesure Emettre des hypothèses (appliquer les méthodes d'analyse par élimination et comparaison) 	 Maintenance : Les effets et causes des surcharges, surintensités, surtensionetc. Les méthodes d'inspection sensorielles des organes électriques (échauffement, vibration, bruit) Mesures électriques Mesure des températures 	Rappel sécurité : Mesures nécessaires à l'intervention Consignation et déconsignation Habilitation électrique Utiliser les effets de sécurité appropriée

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoir théoriques nécessaires	
N°			Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
13.3	Réparer ou remplacer l'élément défectueux	 Monter et démonter un composant Relever les caractéristiques et références Choisir et utiliser l'outillage adéquat Nettoyer les contacts et mécanismes ou remplacer l'élément défectueux 	 La maintenance : technique de montage et démontage Techniques d'entretien et de réparation électrique 	Physique: Le facteur de puissance Rappel: Les puissances (apparente, active et réactive) Rappel sécurité: Préparation de l'aire de travail Utiliser les effets de sécurité appropriée Consignation et déconsignation
13.4	Régler l'appareillage de l'électrotechnique	 Exploiter les procédés de réglage et d'étalonnage Vérifier la conformité Mettre l'appareil en service 	 Technique de réglage et d'étalonnage Normes et règles de sécurité 	Physique: Variation du facteur de puissance d'une installation (amélioration du facteur de puissance) Rappel sécurité: Consignation et déconsignation Utiliser les effets de sécurité appropriée

36

MODULE : 14 Maintenance des réseaux de distribution Basse Tension

Durée de la formation

Théorie 60 h

	Sous compétances		Savoir théoriques nécessaires			
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle		
14.1	Utiliser la documentation techniques	 Lire et interpréter les schémas électriques spécifiques aux réseaux de distribution (Basse Tension) Lire et interpréter les schémas synoptiques Lire et interpréter les fiches techniques d'entretien Lire et interpréter les catalogues et manuels techniques Lire et interpréter les dossiers historiques 	 Structure d'un réseau Basse Tension Règles relatives aux sections et protection Courant de cour circuit 			
14.2	Diagnostiquer l'installation (réseaux Basse Tension)	 Consulter l'historique des pannes Localiser l(es) organe(s) défectueux Identifier l'origine de la panne Utiliser les appareils de mesure et de contrôle Emettre des hypothèses (appliquer les méthodes d'analyse par élimination et comparaison) 	 Postes de transformation Structure des postes de livraison Comptage de l'énergie électrique Schémas des liaisons a la terre Compensation du facteur de puissance 	Physique: Calcule de la puissance à donner à une batterie de condensateurs Rappel sécurité: Préparation de l'aire de travail Consignation et déconsignation Utiliser les effets de sécurité appropriée Hygiène: Technique de récupération des huiles diélectriques		

	Saus sampátanasa		Savoir théoriqu	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
14.3	Réparer ou remplacer l'élément défectueux	 Monter et démonter un composant dans un réseau électrique Relever les caractéristiques et références Choisir et utiliser l'outillage adéquat Nettoyer les contacts et mécanismes ou remplacer l'élément défectueux Régler et calibrer les appareils réparés Remettre l'installation électrique en service Appliquer les règles de sécurité 	 Les régimes du neutre : Neutre à la terre TT Mise au neutre TN Neutre isole IT 	 Physique: Le bilan de puissance d'un moteur électrique Rappel sécurité: Préparation de l'aire de travail Consignation et déconsignation Utiliser les effets de sécurité appropriée

CHAMP D'ACTIVITE 5

MAINTENANCE DES MACHINES ELECTRIQUES

MODULE : 15 Maintenance des machines électriques

Durée de la formation

Théorie 60 h

	Saus sammátanasa		Savoir théoriques nécessaires				
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle			
15.1	Utiliser la documentation technique des machines électriques	 Lire et interpréter les schémas électriques Lire et interpréter les schémas et diagrammes fonctionnels Lire et interpréter les fiches techniques d'entretien Lire et interpréter les catalogues et manuels techniques Lire et interpréter les dossiers historiques 	 Les caractéristiques techniques des machines électriques. Commande et protection des moteurs La protection efficace des moteurs 	 Physique: L'induction magnétique Courant de Foucault Auto-inductions loi du champ magnétique 			
15.2	Diagnostiquer l'état des parties fixes et mobiles d'une machine électrique.	 Contrôler l'état des enroulements Contrôler l'état du circuit magnétique Contrôler l'état des balais et collecteurs. Contrôler l'état du dispositif d'excitation. Contrôler l'état du dispositif de démarrage Contrôler l'état du dispositif de refroidissement et de ventilation. Contrôler et équilibrer le rotor. 	 Constitution générale d'une machine tournante Les différents types de machines tournantes Les différents modes d'excitation Les différents modes de démarrage Les différents modes de freinage Les techniques de refroidissement 	Physique: Les moteurs à courant alternatif Rappel sécurité: Préparation de l'air de travail Utiliser les effets de sécurité Consignation et déconsignation			

	Sous compétences		Savoir théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle
15.3	Réparer et/ou remplacer le ou les éléments défectueux	 Démonter une machine électrique statique. Réparer ou remplacer l'élément défectueux d'une machine électrique statique Monter une machine statique Démonter une machine électrique tournante. Réparer ou remplacer l'élément défectueux d'une machine électrique tournante Monter une machine électrique tournante Lire et interpréter : les notices techniques les manuels du constructeur. Régler et adapter un organe électrique Appliquer les règles de sécurité Contrôler la conformité aux normes. 	 Maintenance : Procédés de montage et démontage des machines statiques et tournantes. Procédés de réglage des machines électriques. Tests d'essais. 	 Physique: Le courant triphasé Analyse des circuits triphasés La puissance en triphasé Rappel sécurité: Utiliser les effets de sécurité appropriée Consignation et déconsignation
15.4	Réaliser les essais de fonctionnement des machines statiques et tournantes	 Tester un organe électrique. Différencier les modes de fonctionnement Identifier les organes de commande Utiliser les bancs d'essais. 	 Normes industrielles Régime stable et instable des machines tournantes Détermination du point de fonctionnement des machines statiques et tournantes. Principes et procédés des machines tournantes 	Physique: Les transformateurs Rappel sécurité: Utiliser les effets de sécurité appropriée Consignation et déconsignation Eviter l'emballement des moteurs, Habilitation

MODULE : 16 Maintenance des équipements électriques domestiques et de production.

Durée de la formation

Théorie 60 h

	Sous compétences		Savoirs théoriques nécessaires				
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres			
16.1	Utiliser la documentation technique	 Lire et interpréter les schémas électriques Lire et interpréter les schémas et diagrammes fonctionnels Lire et interpréter les fiches techniques d'entretien Lire et interpréter les catalogues et manuels techniques Lire et interpréter les dossiers historiques 	 Les caractéristiques techniques des équipements électriques. Définition et concept de la maintenance Les méthodes de maintenance Notion de la Gestion de la Maintenance Assisté par Ordinateur 				
16.2	Diagnostiquer globalement l'équipement	 Contrôler l'alimentation électrique Contrôler l'état des organes de commande et de régulation Contrôler l'état des organes de signalisation Contrôler l'état des organes de protection Contrôler l'état des actionneurs et des capteurs 	 Dispositif de sectionnement de l'alimentation Protection contre les courts circuits Protection contre les surcharges Alimentation des circuits de commande Protection des circuits de commande contre les surintensités Montage relatif des bobines et des contacts 	Physique: Les alternateurs Rappel sécurité: Préparation de l'aire de travail Utiliser les effets de sécurité appropriée Consignation et déconsignation			

	Sous compétences		Savoirs théorique	s nécessaires		
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres		
16.3	Réparer /ou Remplacer le ou les éléments défectueux.	 Démonter un équipement électrique Réparer et/ou remplacer les éléments défectueux Monter les éléments réparés Raccorder un organe électrique 	 Tests d'essais : Des capteurs Des organes de commande Des régulateurs Des actionneurs et prés actionneurs Des organes de signalisation Equipement électrique : D'un tour D'une fraiseuse D'une rectifieuse D'un compresseur D'une station de pompage D'un monte charge Rectifieuse cylindrique 	Préparation de l'aire de travail Utiliser les effets de sécurité appropriée Consignation et déconsignation		
16.4	Mettre en service l'équipement réparé	 Régler et adapter les organes réparés Tester l'équipement dépanné Mise à jour du dossier historique 	 Montages électroniques de base : (Diode, régulateurs, alimentation stabilisée). Montages à transistors Montages avec ampli opérationnel Montages à thyristors Les redresseurs Les onduleurs Les hacheurs 	Utiliser les effets de sécurité appropriée Consignation et déconsignation		

MODULE : 17 Evaluer le coût d'une intervention de maintenance et rédiger un rapport.

Durée de la formation

Théorie 6 h

	Sous compétoness	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires			
N°	Sous compétences professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres		
17.1	Rédiger un devis quantitatif	 Utiliser les informations nécessaires pour l'établissement d'un devis Utiliser la documentation technique nécessaire afin de relever les références 	 Présentation d'un devis Technique de la collecte de l'information : cahier de charges, dossier techniques. Coût de la main d'œuvre Coût de la machine 	Rappel de mathématique : La règle de trois Les quatre opérations Rappel : Définitions du devis Rédaction d'un document		
17.2	Rédiger un devis estimatif	 Appliquer les principes d'estimation Choisir le mode de rédaction approprié 	 Technique de rédaction d'un devis Principes techniques d'estimation Aspects commerciaux et techniques Coût de la fourniture Frais généraux La taxe de la valeur ajoutée (TVA) 	Rappel de mathématique : La règle de trois Les quatre opérations Rappel : Définitions du devis Rédaction d'un document		
17.3	Etablir une facture	 Choisir un mode de facturation Rédiger une facture 	Technique de facturation	Calcul commercial : Les quatre opérations La règle de trois		

CHAMP D'ACTIVITE 6

FORMATION COMPLEMENTAIRE

MODULE : 18 Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entrepris et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation

Théorie 24 h

	Sous compétences		Savoirs théoriques nécessaires					
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres				
18.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes	 Identifier les différentes organisations de l'entreprise : Types d'entreprise Structures hiérarchiques Structures fonctionnelles Identifier les fonctions essentielles : La fonction gestion et ses tâches essentielles La fonction financière et ses tâches principales La fonction production La fonction commerciale 	 Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements) Bilan financier, rendement Règlement intérieur d'une entreprise 					
18.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	 Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement 	 Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (Taux horaire) Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service 					

	Sous compétences		Savoirs théoriques nécessaires				
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres				
18.3	Développer les notions de base d'une approche entreprenariale	 Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion 	 Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du Client Expliquer les avantages des produits novateurs Présenter les principes de base de la liaison : Produit - Prix et Promotion 				
18.4	Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	 Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet 	 Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet 				
18.5	Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange	 Définir les différents composants S'informer sur les techniques de gestion Identifier les outils de gestion S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage 	 Présenter les différents modèles d'outils de gestion: Fiche d'inventaire Bon d'entrée Bon de sortie Bon de commande Bon de livraison Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement 				

45

MODULE : 19 S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation

Théorie 20 h

Pratique 12 h

No	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires				
N°		exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres			
19.1	Elaborer un Curriculum vitæ (CV)	 S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitæ (CV) 	 Modèle de rédaction d'un curriculum vitae Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV 				
		Décrire les composantes avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc.					
19.2	Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)	 Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc. Formuler et personnaliser la demande 	 Modèle de rédaction de la demande d'emploi Appliquer les techniques de communication 				
		d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement					

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
19.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche	 Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts Rechercher des informations sur : L'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives Le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice 	Application des simulations
19.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	 Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat 	 Présentation du Service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM – ALEM, la commune, etc.) Informations sur le tissu économique de la région et de la localité Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat : DIPJ – ANSEJ – ANGEM etc.

4.6. Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

CHAMP D'ACTIVITE 2 LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DOMESTIQUES ET TERTIAIRES

MODULE: 7 Réaliser les installations d'éclairage

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
7.1	Identifier les plans d'implantation des installations électriques	 Lire un plan architectural Définir l'espace de l'installation Identifier les symboles architecturaux et électriques. 								
7.2	Câbler et raccorder l'ensemble des composants électriques	 Identifier l'outillage approprié Choisir la matière d'œuvre nécessaire à l'installation Façonner les canalisations spécifiques Monter et câbler les composants électriques. Monter et câbler l'ensemble des composants selon la norme NFC 15.100. 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

MODULE:8 Réaliser les installations des systèmes d'alarme et de signalisation

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation					l'appr rentiss		
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
8.1	Réaliser l'installation d'un système de signalisation	 Choisir les sites d'implantation Identifier les différents symboles architecturaux Lire les différentes cotations Choisir la matière d'œuvre 								
8.2	Réaliser l'installation d'un système d'alarme	 Choisir les sites d'implantation Identifier les différents symboles architecturaux et électriques Choisir et manipuler la matière d'œuvre Lire les différentes cotations 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

MODULE: 9 Réaliser les installations électriques des systèmes de chauffage et de climatisation

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation				ion de d'appi			
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
9.1	Réaliser les installations électriques des systèmes de chauffage	 Identifier les sites d'implantation Choisir la matière d'œuvre nécessaire à l'installation Monter et câbler les installations électriques des systèmes de chauffage Régler les organes de protection et de régulation 								
9.2	Réaliser les installations électriques des systèmes de climatisation	 Lire les schémas d'implantation Choisir la matière d'œuvre nécessaire à l'installation Monter et câbler les installations électriques d'un système de climatisation 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

MODULE: 10 Identifier les installations des systèmes de gestion d'énergie électrique

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation						enti pa age (2	
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
10.1	Identifier les structures des réseaux en basse tension	 Identifier la distribution : Graduel Peigne En boucle Identifier la distribution avec alimentation de remplacement 								
10.2	Identifier les organes de délestage relestage	·								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

CHAMP D'ACTIVITE 3

REALISATION DES INSTALLATION ELECTRIQUES INDUSTRIELLES

MODULE: 11 Réalisation des installations de distribution basse tension

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation						enti pa age (2	
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.1	Exécuter les installations de Basse Tension	 Identifier les sites d'implantation Choisir la matière d'œuvre et le matériel nécessaire Façonner les canalisations Fixer les supports et rail Assembler et monter les différents organes et composants électriques 								
11.2	Câbler les installations Basse Tension	·								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

MODULE: 12 Installation des équipements électriques.

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation				ion de d'appi			
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
12.1	Exécuter les installations des équipements électriques	 Identifier les lieux d'emplacement Monter et fixer les organes de commande et de protection Superviser la réalisation de la plate forme (travaux neuf) Raccorder la machine ou l'équipement aux sources d'alimentation 								
12.2	Câbler les équipements de basse tension	 Equilibrer le réseau du système d'alimentation Monter et fixer la machine ou l'équipement (mettre à niveau) Vérifier la conformité aux normes de l'installation Effectuer les essais et les contrôles Mettre en service la machine ou l'équipement 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

CHAMP D'ACTIVITE 4 MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

MODULE: 13 Maintenance des appareils électrotechniques

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre de plan de formatio						enti pa age (2	
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.1	Utiliser les dossiers techniques	 Lire et interpréter les schémas électriques Lire et interpréter les schéma et diagrammes fonctionnels Lire et interpréter les fiches techniques d'entretien Lire et interpréter les catalogues et manuels techniques Lire et interpréter les dossiers historiques 								
13.2	Diagnostiquer une panne	 Consulter l'historique des pannes Diagnostiquer la panne Localiser la panne Identifier l'origine du bruit échauffement ou fonctionnement anormal Utiliser les appareils de mesure Emettre des hypothèses (appliquer les méthodes d'analyse par élimination et comparaison) 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation						enti pa age (2	
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.3	Réparer ou remplacer l'élément défectueux	 Monter et démonter un composant Relever les caractéristiques et références Choisir et utiliser l'outillage adéquat Nettoyer les contacts et mécanismes ou remplacer l'élément défectueux 								
13.4	Régler l'appareillage de l'électrotechnique	 Exploiter les procédés de réglage et d'étalonnage Vérifier la conformité Mettre l'appareil en service 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP(2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

MODULE: 14 Maintenance des réseaux de distribution basse tension

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à		Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation					l'appr rentiss		
	acquérir			Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
14.1	Utiliser la documentation techniques	•	Lire et interpréter les schémas électriques spécifiques aux réseaux de distribution (Basse Tension)								
	teciniques	•	Lire et interpréter les schémas synoptiques								
		•	Lire et interpréter les fiches techniques d'entretien								
		•	Lire et interpréter les catalogues et manuels techniques								
		•	Lire et interpréter les dossiers historiques								
14.2	, ,	•	Consulter l'historique des pannes								
	l'installation (réseaux Basse Tension)	•	Localiser I(es) organe(s) défectueux								
		•	Identifier l'origine de la panne								
		•	Utiliser les appareils de mesure et de contrôle								
		•	Emettre des hypothèses (appliquer les méthodes d'analyse par élimination et comparaison)								
14.3	remplacer l'élément	•	Monter et démonter un composant dans un réseau électrique								
	défectueux	•	Relever les caractéristiques et références								
		•	Choisir et utiliser l'outillage adéquat								
		•	Nettoyer les contacts et mécanismes ou remplacer l'élément défectueux								
		•	Régler et calibrer les appareils réparés								
		•	Remettre l'installation électrique en service								
		•	Appliquer les règles de sécurité								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

CHAMP D'ACTIVITE 5

MAINTENANCE DES MACHINES ELECTRIQUES

MODULE: 15 Maintenance des machines électriques

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formatio						enti pa age (2	
	acquérir	•	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
15.1	Utiliser la documentation technique des machines électriques	 Lire et interpréter les schémas électriques Lire et interpréter les schémas et diagrammes fonctionnels Lire et interpréter les fiches techniques d'entretien Lire et interpréter les catalogues et manuels techniques 								
15.2	Diagnostiquer l'état des parties fixes et mobiles d'une machine électrique.	 Lire et interpréter les dossiers historiques Contrôler l'état des enroulements Contrôler l'état du circuit magnétique Contrôler l'état des balais et collecteurs. Contrôler l'état du dispositif d'excitation. Contrôler l'état du dispositif de démarrage Contrôler l'état du dispositif de refroidissement et de ventilation. Contrôler et équilibrer le rotor. 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation					l'appr rentiss		
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
15.3	Réparer et/ou remplacer le ou les éléments défectueux	 Démonter une machine électrique statique. Réparer ou remplacer l'élément défectueux d'une machine électrique statique Monter une machine statique Démonter une machine électrique tournante. Réparer ou remplacer l'élément défectueux d'une machine électrique tournante Monter une machine électrique tournante Lire et interpréter : les notices techniques les manuels du constructeur. Régler et adapter un organe électrique Appliquer les règles de sécurité Contrôler la conformité aux normes. 								
15.4	Réaliser les essais de fonctionnement des machines statiques et tournantes	 Tester un organe électrique. Différencier les modes de fonctionnement Identifier les organes de commande Utiliser les bancs d'essais. 								

 ⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
 (2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

59

MODULE: 16 Maintenance des équipements électriques domestiques et de production.

Durée de formation

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation					l'appr entiss		
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
16.1	Utiliser la documentation technique	 Lire et interpréter les schémas électriques Lire et interpréter les schémas et diagrammes fonctionnels Lire et interpréter les fiches techniques d'entretien Lire et interpréter les catalogues et manuels techniques Lire et interpréter les dossiers historiques 								
16.2	Diagnostiquer globalement l'équipement	 Contrôler l'alimentation électrique Contrôler l'état des organes de commande et de régulation Contrôler l'état des organes de signalisation Contrôler l'état des organes de protection Contrôler l'état des actionneurs et des capteurs 								
16.3	Réparer /ou Remplacer le ou les éléments défectueux.	 Démonter un équipement électrique Réparer et/ou remplacer les éléments défectueux Monter les éléments réparés Raccorder un organe électrique 								

 ⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
 (2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation				ion de d'appr			
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
16.4	Mettre en service l'équipement réparé	 Régler et adapter les organes réparés Tester l'équipement dépanné Mise à jour du dossier historique 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

61

MODULE: 17 Evaluer le coût d'une intervention de maintenance et rédiger un rapport.

Durée de formation

Pratique 40 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)		Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
	acquérir		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
17.1	Rédiger un devis quantitatif	 Utiliser les informations nécessaires pour l'établissement d'un devis Utiliser la documentation technique nécessaire afin de relever les références 								
17.2	Rédiger un devis estimatif	 Appliquer les principes d'estimation Choisir le mode de rédaction approprié 								
17.3	Etablir une facture	 Choisir un mode de facturation Rédiger une facture 								

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réaliser par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP (2) L'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation.

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière exceptionnelle	excellent	moins de 20 – 18
2	Une performance correspondant très bien aux exigences	très bien	moins de 18 - 15
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences		moins de 15 - 12
4	Une performance correspondant assez bien aux exigences	assez bien (moyen)	moins de 12 - 10
5	Une performance caractérisée par des insuffisances et qui ne répond pas aux exigences, mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	moins de 10 - 6
6	Une performance qui ne correspond pas aux exigences. Les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées dans un délai relativement court	très insuffisant	moins de 6 - 0

2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapport avec la grille de notation									
	1	2	3	4	5	6			
Indicateurs Critères	moins de de 20 – 18	moins de 18 - 15	moins de 15 - 12	moins de 12 - 10	moins de 10 - 6	moins de 6 - 0			
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt			
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative			
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène			
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel			
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents			

5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en oeuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3^{ème} rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser *un groupe pour une spécialité* à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant ;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « *fiche de visite* ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la *grille de notation et d'évaluation* donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA :

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire :
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.